

Mairie de Ste-Foy-lès-Lyon

Ste-Foy-lès-Lyon, le

21

juin 1916

Département du Rhône

ARRONDISSEMENT DE LYON

ADMINISTRATION

DIVISION

BUREAU

OBJET :

TELEPHONE 23

Monsieur

R.

J'ai parcouru avec un  
très vif intérêt votre brochure  
le devoir de milite. Les  
idées que vous y exposez  
me ont paru très justes.  
Leur application me  
semblerait très avantageuse  
ne sont elles pas trop  
belles pour pouvoir être  
appliquées. Je suis trop  
agé, trop incouru,  
trop timide (timoré)  
pour vous être sérieusement  
utile. Mais il me

semble que le but énoncé est un peu trop vague. Trop général, que vous ne tenez pas assez compte de l'imperfection de la nature humaine.

Vous auriez beaucoup plus de chance de réussir si vous vous borniez, pour le moment, à la création du journal dont vous parlez page 61. Un journal tel que vous le rêvez, serait parfait.

Il me semble que vous devriez borner vos efforts à ce point.

Si vous parvenez à créer ce journal je serais votre abonné et peut-être votre

actionnaire comme je l'ai été et le suis encore du nouvelliste de Lyon. Je pourrai alors vous indiquer quelques abonnés possibles et peut-être quelques actionnaires.

Si vous voulez refaire votre brochure dans ce sens ou la réduisant en la condensant je pourrais vous indiquer des abonnés et peut-être des actionnaires. Il y a beaucoup à faire dans le sens que vous indiquez.

Mais je crois que le seul moyen à prendre est de fonder un journal. Agréez mes vœux et compliments,

By the Marais

Baron du Marais